

Guide des étapes d'intégration



Identification - Compléter une fiche par personne

Seules les personnes majeures peuvent devenir membre de la coopérative de solidarité Cohabitat Québec (CQ)

Nom :

Nom conjoint(e) :

Adresse :

Nom et date de naissance des autres personnes vivant avec vous :

Type d'unité désiré par ordre de préférence (inscrire 1 pour votre 1er choix, 2 pour votre 2e choix, ...) :

___ A-1ch ___ A-2ch ___ A-3ch ___ MV-2 étages ___ MV-3 étages

Date de naissance :

Date de naissance conjoint(e) :

Adresse(s) courriel(s) de contact :

Tél. (Rés) :

Cellulaire :

Je suis intéressé(e) par Cohabitat Québec (CQ)

Étapes obligatoires et linéaires dans le temps

- J'ai participé à une séance d'information et une visite¹.
Date : _____
- J'ai lu la politique d'adhésion des membres de CQ.
- J'ai lu la Charte de CQ.
- J'ai lu le Règlement de régie interne (RRI) de CQ.
- J'ai fait une demande pour devenir membre auxiliaire (MAUX) par courriel à info_unites@cohabitat.ca. Date : _____
- J'ai complété le document « Mes besoins de vie »² et l'ai envoyé à info_unites@cohabitat.ca. Date : _____
- J'ai pris rendez-vous pour mon inscription comme MAUX à info_unites@cohabitat.ca. Date : _____
- J'ai rencontré les personnes responsables des adhésions et de l'accueil et signé mon contrat de MAUX et acquitté la part sociale de 10\$ lors de cette rencontre. Date : _____
- Le conseil d'administration (CA) a consenti, sans objection, à mon intégration en tant que MAUX de CQ. Date : _____

En parallèle

Étapes suggérées et non linéaires dans le temps

- Selon mes besoins, j'ai échangé avec les personnes responsables de l'adhésion et de l'accueil, pour trouver des réponses à toutes mes questions concernant CQ.
- J'ai pris connaissance des autres lectures suggérées³ (disponibles à l'emprunt à CQ).

Je veux vivre à Cohabitat Québec (CQ)

Étapes obligatoires et linéaires dans le temps

- J'ai visité une unité et signé une promesse d'achat (avec ou sans condition(s)) qui a été acceptée. Date : _____
- J'ai rencontré les personnes responsables pour compléter les étapes pour devenir membre à part entière (MPE)⁴.
Date : _____
- Les autres MPE ont accepté, sans objection (ou avec condition(s)), ma demande en tant que MPE, ce qui a été entériné par le CA.
Date : _____
- Je suis informé(e) que le CA a 30 jours pour exercer son droit de préemption.
- J'ai fourni à CQ (à finances@cohabitat.ca) une preuve de mes assurances biens et responsabilité civile de 2 000 000 \$ avant de conclure la vente chez le notaire.
Date : _____

En parallèle

Étapes obligatoires mais non linéaires dans le temps

- J'ai participé sur invitation, à un événement social (repas, corvée, événement spécial, ...).
Lequel : _____
Date : _____
- J'ai assisté sur invitation, comme auditeur, à une rencontre de cercle ou à un atelier de travail.
Lequel : _____
Date : _____
- J'ai suivi, à mes frais, la formation obligatoire en sociocratie⁵.
Initiales : _____
Date : _____
- J'ai suivi, à mes frais, la formation obligatoire en Communication NonViolente⁶.
Initiales : _____
Date : _____
- J'ai signé la Charte de CQ ainsi que les Règles de Vie, lors d'un événement officiel.
Initiales : _____
Date : _____

¹ La séance d'information permet de se familiariser avec le concept de *cohousing* et de prendre connaissance des spécificités du projet CQ au plan de sa localisation, de son architecture, de son fonctionnement, de la démarche, des obligations et responsabilités pour devenir membre.

² Dans le document « Mes besoins de vie », vous partagerez votre perception de votre mode de vie actuel et des modifications que vous aimeriez y apporter. La démarche permet de reconnaître vos objectifs et limites et ultimement de vérifier si vivre à CQ pourrait être compatible avec vos besoins.

³ Liste des lectures fortement suggérées

- Vivre autrement : Écovillages, communautés et cohabitats. Diana Leafé Christian. Éditions Écosociété.
- Les mots sont des fenêtres (ou des murs) : Introduction à la Communication NonViolente. Marshall B. Rosenberg, France, Éditions Jouvence, c2005.
- La démocratie se meurt, vive la sociocratie : Le modèle de gouvernance qui réconcilie pouvoir et coopération. Gilles Charest. 2008
- Le cohabitat : Reconstituons des villages en ville ! livre/DVD de Matthieu Lietaert, Charleroi, Couleurs vives asbl, c2012

⁴ Cette séance permet d'approfondir les questions techniques et légales liées à CQ, de bien comprendre les conditions à remplir pour devenir membre de CQ et les modalités d'acquisition d'une unité d'habitation. Note : Il est possible de signer le contrat de MAUX au cours de cette rencontre.

⁵ La sociocratie est un mode de gouvernance partagée qui permet une auto-organisation caractérisée par des prises de décision distribuées sur l'ensemble de la structure. (Formateur : Paul-Henri April)

⁶ La Communication NonViolente est un art de vivre et d'être en relation avec soi-même et les autres, ainsi qu'un outil de communication, dont l'intention est de privilégier la qualité de la relation, dans une connexion de cœur à cœur. (Formateur : Groupe Conscientia)